

INTRODUCTION

*« La connaissance des cérémonies qui ont été observées
et des fêtes qui ont été données sous les règnes de nos rois
ne doit pas être moins intéressante que celle
de leurs victoires et de leurs conquêtes. »*

*Collection générale des cérémonies qui ont été observées et des fêtes
qui ont été données sous le règne de Louis XIV avec la description
des monumens élevés à sa gloire, discours préliminaire.¹*

L'image communément répandue de la vie à la cour de Versailles est avant tout profane, dépourvue de cette dimension spirituelle qui constitue pourtant une composante essentielle de la monarchie d'Ancien Régime. Elle s'épuise bien souvent dans une vision convenue et courte des « plaisirs de Versailles » et néglige la place occupée par la chapelle au sein du palais, l'importance numérique du clergé présent à la cour, la fréquence et la qualité des cérémonies sacrées auxquelles le souverain et la cour prenaient part.

Replacées dans leurs cadres topographique, architectural, décoratif et institutionnel, les cérémonies religieuses accomplies au château de Versailles sous le règne de Louis XIV forment une réalité complexe, qu'il est possible de démêler à partir d'un critère d'analyse liturgique. Trois ensembles sont ainsi identifiables, qui, loin de s'exclure les uns les autres, se superposent en trois strates. La première d'entre elles est constituée de cérémonies que l'on peut qualifier de « communes ». Il s'agit de celles qui s'accomplissent dans toute paroisse ordinaire du royaume, la chapelle de Versailles présentant néanmoins la particularité de suivre le rite romain. En les suivant méticuleusement, il est possible de dresser un panorama de l'année liturgique, fondé sur les distinctions traditionnelles entre messes, offices et fonctions liturgiques d'une part, entre cycles temporel et sanctoral d'autre part. La musique, omniprésente, peut aussi être abordée en fonction du critère liturgique. À ces cérémonies communes se superposent des cérémonies irrégulières, entre autres celles qui sont liées aux événements de la famille royale, ou qui échappent au cadre cyclique de l'année liturgique, comme les cérémonies des ordres royaux. Un dernier ensemble comprend celles qui perpétuent la « religion royale », dont le caractère quasi sacerdotal du roi constitue l'assise. Hors de la chapelle, les aspects liturgiques de l'étiquette affirment, dans un environnement profane, la dimension religieuse du « métier de roi ».

1. F-Pn/ ms na fr 818.

Si le propos de cet ouvrage, strictement versaillais, semble constituer une limite à l'étude d'un genre déjà restreint au sein du cadre plus général du cérémonial de cour, il s'agit pourtant d'apporter aussi une modeste contribution à la définition du rituel quotidien propre au règne de Louis XIV, qui, Ralph E. Giesey le déplorait en 1986, « n'a pas encore connu l'étude qu'il mérite »². Solution de remplacement face à la disparition, au XVII^e siècle, des cérémonials d'État tels que l'entrée royale, le lit de justice, les funérailles, la société de cour s'impose, dans son cadre versaillais, comme un modèle abouti dont les ressorts n'ont pas fini d'être explorés³. À cet égard, il importe de prêter attention, avec le même soin que les cérémoniaires et mémorialistes de l'époque, aux nombreux et parfois fastidieux détails des prescriptions liturgiques et des préséances, de noter protagonistes et lieux concernés, de ne pas considérer ces signes de façon extérieure, mais d'en tenter une approche conforme à leur nature, à leur environnement et à leur perception. Formulant le concept d'« État-théâtre », Peter Burke a pu écrire que

— « la vie quotidienne du roi était composée d'actes qui n'étaient pas simplement récurrents, mais chargés d'un sens symbolique, parce qu'ils étaient exécutés en public par un acteur dont la personne était sacrée. »⁴

Ainsi, dans un contexte que l'on pourrait qualifier de scénographique, le déroulement des cérémonies, qui inclue les questions de préséances, fort nombreuses jusque dans le sanctuaire, revêt une signification nouvelle.

Si l'examen approfondi, aussi exhaustif que possible, des cérémonies qui se sont déroulées dans la chapelle royale de Versailles jusqu'en 1715 permet de mieux comprendre le statut occupé par le roi au sein de l'Église et de la société qui gravite autour de lui, cette étude se définit avant tout comme contribution à l'histoire de Versailles. Elle reste tributaire du lieu, dont le cadre permet de comprendre les prescriptions liturgiques et les usages de la vie de cour dans ce qu'ils ont de plus concret. Derrière la demeure historique ou le musée en effet, Versailles peut se définir aussi comme un ensemble où lieux, institutions, cérémonies, musique, liturgie, préséances s'expliquent mutuellement.

2. Giesey, 1986, p. 580.

3. Giesey, 1987, p. 76.

4. Burke, 1995, p. 96; voir aussi p. 16-17.

UN LIEU ET DES HOMMES